



N° 179 - 15 janvier 2021 - 16 h 30

État de situation

La mise à jour quotidienne des données et de l'état de situation régional est réalisée du lundi au vendredi sur le site Web du CIUSSS.

[> Voir l'état de situation sur le site Web](#)

santesaglac.gouv.qc.ca



Groupe Facebook officiel



Table des matières

COVID-19	1
Vaccination contre la COVID-19 Formation narrée sur l'ENA	1
Prochains dépistages ciblés	2
Prévention et contrôle des infections (PCI)	2
Garder les cheveux attachés	2
Précisions concernant l'application des précautions additionnelles lors d'IMGA en courte durée	2
Précisions concernant l'application du dépistage 48h et des précautions additionnelles pour la clientèle sans critère d'exposition en courte durée	4
Infrastructures Info-travaux	6
Hôpital de Chicoutimi Coupure d'alimentation électrique	6
Hôpital de Chicoutimi Circulation restreinte sous-sol de l'aile C	6
Maintenance du réseau sans-fil à l'Hôpital de Dolbeau	7
À l'agenda	7
Midi-conférence de la recherche - 21 janvier 2021	7

COVID-19

Vaccination contre la COVID-19 | Formation narrée sur l'ENA

Une présentation narrée est maintenant disponible sur l'Environnement numérique d'apprentissage (ENA) afin de répondre aux différentes interrogations des travailleurs de la santé en lien avec la vaccination contre la COVID-19. La présentation aborde les points suivants :

- développement des vaccins contre la COVID-19;
- efficacité et sécurité des vaccins de Moderna et Pfizer;
- objectifs de la vaccination et stratégie;
- situations particulières (grossesse, allaitement, désir de grossesse, immunosuppression, maladie auto-immune);
 - quelques questions (ex. : le risque de retarder la 2^e dose, protection contre les variants, etc.).

[> Accéder à la formation Vaccination contre la COVID-19](#)

Prochains dépistages ciblés

Les dernières mises à jour du tableau des dépistages ciblés sont envoyées par courriel tous les jours. Il s'agit d'un tableau évolutif que vous pouvez consulter en temps réel, et ce, à n'importe quel moment.

[> Consulter les dernières mises à jour](#)

Prévention et contrôle des infections (PCI)

Garder les cheveux attachés

Vos cheveux sont sans cesse en contact avec des tissus ou des personnes, surtout lorsqu'ils sont longs.

Gardez vos cheveux attachés, c'est une question de sécurité.



Précisions concernant l'application des précautions additionnelles lors d'IMGA en courte durée

Plusieurs questions ont été adressées au Service de PCI concernant la mise en application des précautions additionnelles pour les usagers nécessitant des interventions médicales générant des aérosols (IMGA) à risque reconnu et possible. Voici donc quelques précisions afin de répondre aux questions.

Concernant les **usagers suspectés ou confirmés de la COVID-19** et les **usagers présentant un critère d'exposition¹** les mêmes mesures s'appliquent soient, les précautions additionnelles aériennes-contact avec protection oculaire et l'hébergement en chambre privée en pression négative. Les mesures temporaires suivantes s'ajoutent pour les **usagers n'ayant aucun critère d'exposition**, et ce, en raison de la forte prévalence dans la communauté et de la présence d'éclousions dans nos milieux. Elles concernent les usagers de toutes les installations de **courte durée** du CIUSSS.

Les précautions additionnelles Aériennes-Contact avec protection oculaire (chambre privée, fermée et idéalement en pression négative) doivent être appliquées pour les **usagers n'ayant aucun critère d'exposition** dans les conditions suivantes :

- À l'admission des usagers en provenance de la communauté. Durée : jusqu'à 14 jours après l'admission (fin de l'exposition potentielle).

- Lors d'un séjour sur une unité en éclosion (risque d'exposition continu). Durée : pour la durée du séjour ou jusqu'à 14 jours après le congé de l'unité en éclosion (fin de l'exposition).

IMGA lors de bronchoscopie élective (ambulatoire), intubation élective et extubation :

- Appliquer les procédures habituelles si obtention d'un dépistage négatif effectué dans les 48 h précédant l'intervention.
- Si le résultat n'est pas disponible ou qu'aucun dépistage n'a été effectué dans les dernières 48 h, appliquer les précautions Aériennes-Contact avec protection oculaire pour la durée de l'intervention puis du temps d'attente requis pour le renouvellement d'air de la pièce.

IMGA en continu (ex. : BiPAP, CPAP², Optiflow³, aspirations profondes répétées chez un usager porteur de trachéostomie) :

- Appliquer les précautions Aériennes-Contact avec protection oculaire en continu, vu l'impossibilité de prévoir un éventuel changement de statut infectieux qui entraînerait un risque de transmission continuellement présent aux autres usagers et aux travailleurs prodiguant des soins.
- Lorsque l'usager requiert le port d'un BiPAP ou CPAP la nuit seulement, appliquer les précautions Aériennes-Contact avec protection oculaire pour la nuit, puis à l'arrêt de l'appareil, respecter le temps d'attente requis pour le renouvellement d'air de la pièce.

IMGA effectuée en urgence :

- Les précautions Aériennes-Contact avec protection oculaire s'appliquent pour tout le personnel présent, pour la durée de l'intervention puis du temps d'attente pour le renouvellement d'air de la pièce.

L'application des précautions Aériennes-Contact avec protection oculaire (en continu ou pour la durée de l'intervention puis du temps d'attente requis pour le renouvellement d'air de la pièce) est à privilégier lors d'IMGA, mais en raison du nombre limité de chambres privées (fermées), les options suivantes sont autorisées :

Prioriser l'utilisation des chambres privées selon l'évaluation du risque ex. : usagers avec critère d'exposition.

- Procéder au dépistage toutes les 48 h des usagers nécessitant des IMGA ponctuelles, mais répétées (ex. : bronchoscopie quotidienne) ainsi que pour les usagers intubés (risque de déconnexion du circuit de ventilation), et ce, pour la durée de l'application des précautions.
- Si le résultat n'est pas disponible ou qu'aucun dépistage n'a été effectué dans les dernières 48 h, appliquer les précautions Aériennes-Contact pour la durée de l'intervention puis du temps d'attente requis pour le renouvellement d'air de la pièce.

Situation particulière :

Lorsqu'il est impossible de placer un usager nécessitant des IMGA en continu dans une chambre fermée (ex. : usager nécessitant une surveillance étroite et absence de « cubicule » fermé) :

- Procéder au dépistage de l'usager toutes les 48 h, pour la durée de l'application des précautions.
- Appliquer les précautions Aériennes-Contact (N95 et protection oculaire par le personnel) lors de contacts directs et de soins prolongés à l'usager.
- Transférer l'usager dès que possible dans une chambre fermée.

¹ Critères d'exposition : contact étroit avec un cas confirmé; transfert ou séjour de plus de 24 h dans une installation en éclosion; usager provenant d'un milieu où il y a de la transmission active; retour de voyage hors Canada.

² BiPAP et CPAP : les mêmes mesures s'appliquent pour les appareils personnels appartenant à l'utilisateur.

³ L'Optiflow sera considéré comme une IMGA à risque reconnu ou possible jusqu'à ce que l'INSPQ statue sur sa classification : <https://www.inspq.qc.ca/publications/2960-interventions-aerosols-covid19>

Décisions prises par le Service de prévention et contrôle des infections (PCI) et le Dr Roger Savard microbiologiste-infectiologue et 1^{er} officier en PCI.

Précisions concernant l'application du dépistage 48h et des précautions additionnelles pour la clientèle sans critère d'exposition en courte durée

Plusieurs questions et enjeux ont été adressés au Service de PCI concernant l'application des dépistages à l'admission et après 48 h. Ces mesures étaient déjà instaurées pour certaines installations de courte durée (Infolettre 175, 8 janvier 2021). Afin de répondre à plusieurs questionnements, voici des précisions sur le dépistage à l'admission et 48 h plus tard, ainsi que les mesures de PCI qui doivent être mises en place dans les différents secteurs.

Rappel :

- **Nouvelle admission** : dépistage à l'admission et 48 h plus tard (usager asymptomatique non suspecté de la COVID-19). Priorité de dépistage : M8.
- *Dépistage effectué à l'urgence en prévision de l'admission : débiter le 48 h à partir de ce dépistage, et ce, même si le séjour à l'urgence est prolongé.
- Appliquer les précautions additionnelles Gouttelettes-Contact avec protection oculaire sur l'unité de soins, jusqu'à l'obtention des résultats de dépistage (admission et 48 h post). Le processus habituel d'admission doit être suivi, c'est-à-dire que l'utilisateur doit être admis en zone froide dans le lit qui lui aurait été attribué (chambre privée, semi-privée ou à lits multiples).
 - Départ usager : si l'utilisateur obtient son congé avant le résultat du dépistage 48 h, demander la désinfection de la chambre au Service d'hygiène et salubrité selon l'affiche de précautions additionnelles en place.

En raison des lieux physiques, du type de clientèle, de la durée du séjour et des directives ministérielles, des particularités s’appliquent dans certains secteurs spécifiques pour les usagers asymptomatiques non suspectés de la COVID et sans critère d’exposition :

PARTICULARITÉS PAR SECTEURS	DÉPISTAGES	PRÉCAUTIONS ADDITIONNELLES
Urgence	<ul style="list-style-type: none"> • Dépistage à l’admission 	<ul style="list-style-type: none"> • Port du masque de procédure par l’usager • Précautions additionnelles non applicables (contrôle à la source) • Précautions additionnelles sur l’unité de soins
Obstétrique	<ul style="list-style-type: none"> • Dépistage à l’admission • Dépistage 48 h non applicable, excepté pour les hospitalisations prolongées 	<ul style="list-style-type: none"> • Port du masque de procédure par l’usager et son accompagnateur • Précautions additionnelles non applicables
Pédiatrie	<ul style="list-style-type: none"> • Dépistage à l’admission 	<ul style="list-style-type: none"> • Port du masque de procédure par le parent • Précautions additionnelles non applicables à l’exception de l’Hôpital Chicoutimi chambre 512
Néonatalogie	<ul style="list-style-type: none"> • Dépistage non applicable 	<ul style="list-style-type: none"> • Précautions additionnelles non applicables
Santé mentale et pédopsychiatrie	<ul style="list-style-type: none"> • Dépistage à l’admission ou lors d’un court séjour d’observation • Dépistage 48 h si hospitalisation prolongée 	<ul style="list-style-type: none"> • Précautions additionnelles sur l’unité de soins jusqu’à la réception du dépistage d’admission
Chirurgie et Bloc opératoire	<ul style="list-style-type: none"> • Dépistage 48 h pré-op • Dépistage à l’admission • Dépistage 48 h 	<ul style="list-style-type: none"> • Précautions additionnelles sur l’unité de soins

Précisions concernant les CHSLD et URFI Jonquière :

PARTICULARITÉS PAR SECTEURS	DÉPISTAGES	PRÉCAUTIONS ADDITIONNELLES
CHSLD et URFI Jonquière	<ul style="list-style-type: none"> • Dépistage avant admission (attendre résultat avant transfert) • Dépistage jour 13 CHSLD • Dépistage jour 14 URFI • Dépistage 48 h non applicable 	<ul style="list-style-type: none"> • Précautions additionnelles 14 jours selon directives ministérielles

L’application de ces mesures sera révisée selon l’évolution de la situation régionale (transmission dans la communauté) et la situation dans nos milieux de soins.

Infrastructures | Info-travaux

Hôpital de Chicoutimi | Coupure d'alimentation électrique

Afin d'assurer la sécurité de nos installations, nous devons procéder à une intervention sur notre système d'alimentation électrique.

Ces travaux se traduisent par des mises hors tension de quelques secondes pour le secteur de **l'urgence** et des **cliniques externes** ainsi qu'une coupure de 30 minutes pour la **buanderie** ainsi que certains systèmes de la **cuisine** et de **l'aile H, ce vendredi 15 janvier 2021, de 18 h 30 à 21 h.**

La Direction de la logistique et des services techniques assurera la présence d'une équipe (électricien, ou technicien en contrôle et un technicien en génie biomédical) pendant cette intervention. S'il survient des situations particulières, vous pouvez joindre notre équipe en communiquant avec les téléphonistes au poste 3636.

Finalement, s'il survient une situation critique qui pourrait compromettre la sécurité des usagers, vous pourrez communiquer avec le coordinateur en fonction.

Nous sommes désolés pour les inconvénients qu'apportent ces manœuvres, mais elles sont indispensables pour la bonne marche de l'établissement.

Hôpital de Chicoutimi | Circulation restreinte sous-sol de l'aile C

La Direction de la logistique et des services techniques désire vous informer que dans le cadre du projet pour l'ajout d'un nouvel appareil d'IRM dans l'aile B, il y aura **des travaux qui vont restreindre la circulation dans le sous-sol de l'aile C dans la semaine du 17 janvier 2021.**

Ces travaux seront réalisés le soir afin de procéder à l'installation d'un réseau de conduits électriques dans le corridor du sous-sol de l'aile C. **À compter de 17 h, et ce, pour les 18, 19, 20, 21 et 22 janvier 2021,** la circulation sera restreinte en raison de la présence de travailleurs avec leurs matériels (escabeaux, échafaudage, divers outillages).

En ce sens, la circulation des chariots de transport de matériel devra être détournée au niveau du rez-de-chaussée ou encore au niveau 1, et ce, entre l'ascenseur #9 et l'ascenseur #17. Les impacts sont donc à prévoir pour les services suivants : archives, buanderie, hygiène et salubrité. Ainsi, nous vous demandons d'éviter de circuler dans ce corridor. De plus, l'entrepreneur pourra au besoin bloquer entièrement la circulation.

Si vous avez des questions, des commentaires ou des préoccupations en rapport à ce projet, faites-les parvenir à l'adresse courriel suivante :

02.chicoutimi.info-travaux2021.IRM@ssss.gouv.qc.ca.

Nous sommes désolés des inconvénients que peuvent causer ces travaux et vous remercions de votre habituelle collaboration.

Maintenance du réseau sans-fil à l'Hôpital de Dolbeau

La Direction des ressources informationnelles (DRI) tient à vous aviser qu'elle procédera à des travaux de maintenance de son infrastructure sans fil à l'**Hôpital de Dolbeau-Mistassini**.

Conséquemment, l'impact possible lors de cette intervention pourrait être une légère instabilité du service sans fil (Wi-Fi).

L'opération de maintenance aura lieu le **19 janvier 2021 entre 8 h et 16 h**.

Advenant une déconnexion de votre appareil au wifi, celui-ci se reconnectera automatiquement, aucune intervention n'a besoin d'être faite.

Pour information supplémentaire concernant cette intervention, veuillez communiquer avec Éric Couture par téléphone au 418 275-0110, poste 5803 ou par courriel : eric.couture@ssss.gouv.qc.ca.

[> Consulter la note de service complète](#)

À l'agenda

Midi-conférence de la recherche - 21 janvier 2021

L'autogestion chez les personnes avec la dystrophie myotonique de type 1 (DM1) - Une question de motivation, d'habiletés et de soutien! Par Mme Mélissa Lavoie, inf., Ph.D., professeure à l'UQAC

Quand : Jeudi 21 janvier 2021 de 12 h à 13 h

[> Accéder à la conférence](#)

Code : 1234

Numéro de rencontre : 97163375275

Pour obtenir les crédits de formation, veuillez en faire la demande par courriel à l'adresse suivante : danielle.guay.chicoutimi@ssss.gouv.qc.ca

[> Consulter l'invitation pour plus d'information](#)

L'infolettre est publiée par le Service des communications et des affaires gouvernementales.

Vous avez des sujets à proposer?

Écrivez-nous à communications.ciuss02@ssss.gouv.qc.ca.

© CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean

PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS (PAE)

Tu vis de l'anxiété ou une situation personnelle ou professionnelle difficile? Tu sens que tu as besoin d'aide et tu veux en parler? Appelle le Programme d'aide aux employés (PAE). C'est un service gratuit et confidentiel.

418 690-2186